AVIS D'APPEL A CANDIDATURE AUX ASSOCIATIONS

Renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Dans le cadre du renouvellement de son Conseil d'Administration, le Centre Communal d'Action Sociale de La Londe les Maures lance un appel à candidatures auprès des associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Les associations concernées interviennent notamment dans les domaines suivants :

- L'insertion et la lutte contre les exclusions ;
- L'accompagnement des familles ;
- L'accompagnement des personnes âgées et des retraités ;
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Conditions de recevabilité des candidatures :

Les personnes proposées devront :

- Être dûment mandatées pour représenter une association ayant son siège dans le département ;
- Représenter une association menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- Ne pas être fournisseurs de biens ou de services du CCAS, ni entretenir de relation de prestation avec celui-ci ;
- Ne pas être membres du Conseil Municipal.

DÉLAI IMPÉRATIF :

Les listes des personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Maire au plus tard le 6 novembre 2026, sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises au secrétariat de la Mairie contre accusé de réception.